

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 12

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du « Bulletin des officiers vaudois » :
Capitaine Nicolas d'Eggis – Case postale 268 – 1000 Lausanne 9

ÉDITORIAL

Samedi 6 mars 1999, une date à retenir

En effet, à cette date, se déroulera l'assemblée générale de la Société vaudoise des officiers. La cité d'Avenches, fondée au début du premier siècle de notre ère et principale ville de l'Helvétie romaine, accueillera les membres SVO et leurs invités. Aventicum, dont la population atteignait à l'époque 20 000 habitants, fut le siège d'un évêché, puis possession bernoise et résidence des baillis.

■ Col EMG P.-A. Champendal¹

De l'époque médiévale, Avenches conserve une partie des fortifications et l'amphithéâtre, le mieux conservé de Suisse, qui pouvait accueillir 10 000 à 12 000 spectateurs.

Les officiers vaudois se réuniront, dès 8 h 30, au Théâtre du Château pour la partie statutaire, qui commencera officiellement à 9 h 15. Auparavant, la fanfare « La Lyre » d'Avenches aura interprété quelques morceaux de son répertoire.

Au cours de cette première partie, les membres SVO auront à élire le nouveau président cantonal pour la période

1999-2002. Puis, dès 11 00, aura lieu un débat sur le rôle de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale, avec la participation de :

– M. Rolf Bloch, président de la Fédération suisse des communautés israélites ;

– M. l'ambassadeur Thomas G. Borer, chef de la Task Force ;

– M. Jean-Pierre Hocké, ancien haut-commissaire aux réfugiés auprès des Nations-Unies ;

– M. le professeur Jean-Christian Lambelet, directeur de l'Institut de macro-économie appliquée ;

– M. Jean-Pierre Roth, vice-président de la Direction générale de la Banque Nationale Suisse.

La discussion sera animée par M. Dominique Reymond, porte-parole du Ministère public de la Confédération.

Enfin, après l'apéritif, le repas, préparé par une classe du cours technique 1 pour cuisiniers de troupe, sera servi à ceux qui se seront inscrits (prix : Fr. 45.– par personne, vins et café compris).

Les présidents des groupements adresseront prochainement à leurs membres la convocation et la carte d'inscription. Le comité cantonal souhaite une nombreuse participation et vous remercie par avance de votre intérêt.

P.-A. Ch.

**Assemblée générale de la Société vaudoise des officiers,
samedi 6 mars 1999 dès 8 h 30, Avenches
Organisation : Groupement de la Broye de la SVO.**

¹ Président de la SVO.



Toast à la Patrie prononcé par le président de la Société vaudoise des officiers à Lausanne, le samedi 24 janvier 1998

A la suite de nombreuses demandes, *Défense* a le plaisir de reproduire dans ses colonnes le texte intégral du col EMG Pierre-André Champendal, président en exercice de la SVO.

■ col EMG P.-A.
Champendal

A ma Patrie!

En cette journée de commémoration du Bicentenaire de la Révolution vaudoise, j'ai de bonnes raisons de m'adresser à toi, Pays de mes ancêtres.

Dans nos familles, dans nos écoles, dans nos sociétés, dans nos églises, à l'armée aussi, on parle beaucoup de toi en cette fin de millénaire.

On te vénère. Mais on t'égratigne, on te méprise aussi.

Cela est l'œuvre non seulement d'un sénateur américain pervers¹, mais également de trop de concitoyens mal intentionnés. Une boutade me vient à l'esprit. Quand un Français dit d'une œuvre, d'un produit, d'une doctrine: «Voilà qui est bien français!» il entend: «Voilà qui est excellent, typique du premier pays du monde, et bien digne d'être approuvé par tous ses citoyens».

Mais, quand on dit en Suisse: «Ça, c'est typiquement suisse!», il y a de fortes chan-

ces pour que cela signifie: «Voilà bien notre manière mesquine d'envisager les choses». Le Français approuve en principe tout ce qui est français. Le Suisse, celui qui est indifférent, négatif ou ramolli par l'excès de bien-être, pense l'inverse.

Mais rassure-toi, Patrie! En effet, n'en déplaise à tes délateurs:

– le citoyen suisse est entreprenant, mais ne prend jamais de risques inconsidérés;

– il est capable, compétent, distant et réservé dans ses manières, mais quand même sentimental et romantique;

– il est ouvert au monde, mais soucieux d'entretenir des liens qui le rattachent à la mère patrie;

– il est tourné vers l'avenir et néanmoins attaché aux traditions;

– et enfin, il est accueillant, mais oui!

En 1291, neuf doigts se sont levés pour prêter serment. Si le Pacte ainsi scellé n'était pas encore ton acte de naissance, il contenait déjà les germes nécessaires à ton développement.

Ainsi, le principe de l'autodétermination, qui est à la base de notre culture politique, a conduit aussi bien à une démocratie directe qu'à un Etat indépendant. Le principe de solidarité t'a permis de te développer par étapes successives en une Confédération de vingt-six cantons. Sans oublier le principe de l'ordre et de la paix intérieurs grâce auxquels les Suisses peuvent jouir de leurs droits et de ta protection.

Ces bons principes n'ont cependant pas toujours suffi à te mettre à l'abri de la malice des temps. Entre 1291 et 1848, combien d'épisodes guerriers et révolutionnaires n'as-tu pas connus! Seule la farouche volonté d'indépendance que tu incarnes pouvait te tirer de ces guêpiers. Quelle reconnaissance nous te devons!

En 1991, tu as célébré ton 700^e anniversaire, il est vrai sans qu'éclate un superbe feu d'artifice dans le ciel de la Ville fédérale.

Aujourd'hui encore, tu ne connais ni unité linguistique, ni unité culturelle, ni unité religieuse et, de surcroît, ton orga-

¹ Non réélu lors des élections de novembre 1998.

nisation politique est fortement décentralisée.

On pourrait penser que toutes les conditions sont réunies pour provoquer, à l'intérieur de ces frontières, des tensions, des troubles, des incidents ou des conflits plus ou moins graves, comme c'est le cas au Canada, au Royaume-Uni, en Belgique et en Espagne. Pourtant, malgré cette situation géopolitique complexe, le peuple suisse a réussi à former une nation, grâce surtout à une volonté communautaire sans cesse réaffirmée.

Mon Pays, tu n'adhères toujours pas à l'Union européenne. Tu as refusé ton adhésion à l'ONU en 1986 et de fournir des Casques bleus en 1994. Tu ne sembles vraiment faire con-

fiance qu'à ton indépendance totale.

Pour imposer le respect et, le cas échéant, te défendre, estimant que combattre pour la patrie ne doit pas être un privilège réservé à des professionnels ou à des mercenaires, tu disposes toujours d'une armée de milice, pensant à celle qui a battu l'armée des chevaliers en 1315 à Morgarten et en 1386 à Sempach, sachant que ce système demeure incontestablement la solution la plus appropriée.

Voilà, ma chère Patrie, les réflexions que m'inspire l'époque actuelle! A ce vibrant toast en ton honneur, permets-moi d'ajouter solennellement un mot d'ordre, à la fois grave et pathétique. Voici:

– Cessons de gémir sur les effets de la mondialisation, du

mercantilisme devenu vertu cardinale, de la non-éducation envahissante, du chacun pour soi!

– Souvenons-nous au contraire de nos racines!

– Prenons fermement en mains les rênes de notre destin, comme le firent nos ancêtres!

– Réapprenons à surmonter nos difficultés!

– Reprenons confiance en nous-mêmes et ne cherchons pas d'abord des coupables!

– A défaut de pouvoir bannir leurs auteurs, apprenons à mépriser les scoops déloyaux et volontairement destructeurs!

Notre histoire et notre culture sont pleines de riches enseignements, donc de raisons profondes d'aller fièrement de l'avant. Nous en sommes capables, tu le sais!

Respectueusement.

Protection civile 1999: plus jeune et plus svelte

Dès 1999, la protection civile, grâce à des mesures d'optimalisation, subira une cure d'amaigrissement et coûtera moins cher. Le Conseil fédéral a modifié un certain nombre d'ordonnances et d'instructions afin de permettre l'entrée en vigueur de ces mesures au 1^{er} janvier 1999.

Le programme d'optimisation 1999 s'inscrit dans la continuité de la réforme 95 et des diverses adaptations effectuées par la suite. Ses principaux aspects sont les suivants:

- abaissement de 52 à 50 ans de la limite d'âge pour l'obligation de servir. Cette mesure devrait permettre de réduire l'effectif total de la protection civile de 55000 personnes pour le ramener à 300000 personnes;
- simplification de l'organigramme des organisations de protection civile grâce à la fusion des services d'assistance et de protection de la population. Les nouveaux services d'assistance seront plus impliqués dans l'aide en cas de catastrophe en temps de paix;
- réorientation de l'instruction sur la maîtrise de catastrophes d'origine naturelle ou technique et d'autres situations de crise.

Ces réformes devraient permettre de réduire les dépenses fédérales de quelque 8000000 de francs lors de leur introduction. Les frais annuels devraient quant à eux diminuer de 1000000 de francs pour la Confédération, de 500000 francs pour les cantons et de 800000 francs pour les communes. Les réformes ne préjugeront pas du développement de la protection civile ni de son intégration dans un système global de protection de la population (projet «Protection de la population 200X», qui est le pendant du projet «Armée suisse XXI»). Elles créeront au contraire les conditions favorables à cette évolution.



Agenda SVO

Groupement Montreux - Aigle - Pays d'Enhaut

Judi 21 janvier 1999: Lunch-débat sur le thème «la nouvelle politique de sécurité et ses incidences financières». Réservez déjà ce midi, car le débat promet d'être riche et dense.

Au cours du mois de février, nous aurons l'occasion de découvrir les installations de la raffinerie du groupe pétrolier «Tamoil», basée à Collombey. Nous vous invitons à répondre nombreux à la circulaire d'inscription qui vous sera adressée.

Vendredi 12 mars 1999, Hôtel Victoria, à Glion: Assemblée générale du Groupement, au cours de laquelle le conseiller aux Etats Eric Rochat s'exprimera sur les dernières tendances en matière de politique de sécurité. Camarades officiers de la Riviera et du Pays d'Enhaut, soyez nombreux à nous rejoindre sur ce magnifique balcon lémanique qu'est Glion.

Groupement de Lausanne

Section de tir au pistolet

Vendredi 15 janvier 1999: assemblée générale de la section, avec remise des prix.

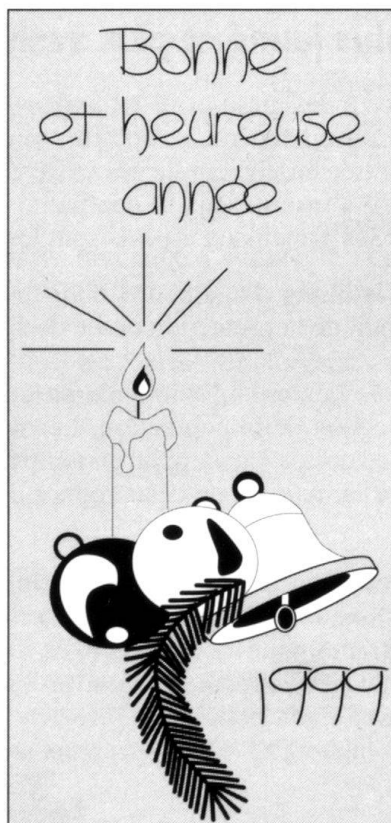
Vendredi 22 janvier 1999, à 18 h 30: Commémoration de l'indépendance vaudoise en la salle du Grand Conseil vaudois,

place du Château à Lausanne, suivie pour ceux qui le désirent du traditionnel souper vaudois (sur inscriptions seulement).

Mardi 23 février 1999: Assemblée générale du Groupement de Lausanne. Se référer au courrier d'invitation adressé à tous nos membres et amis.

Groupements région morgienne et la Côte

Mercredi 17 février 1999, à midi: Conférence-lunch à la Longeraie sur le thème: «La nouvelle artillerie KAWEST», par le major EMG Eric Labara (repas Fr. 25.-, boissons comprises).



Activités hors du service au début 1999.

Du 4 au 9 janvier 1999: Cours sport militaire volontaire d'hiver du CA camp 1. Renseignements et inscriptions au tél. 021/646 12 31.

Vendredi 22 et samedi 23 janvier 1999, à Lenk i. Simmental: Concours d'hiver div camp 3 et br bl 2. Renseignements au tél. 031/331 66 04.

Du 15 au 19 février 1999: La division de montagne 10 organise son cours sport militaire volontaire d'hiver à la Lécherette. Renseignements au tél. 024/486 92 62.

Vendredi 19 et samedi 20 février 1999: Concours d'hiver CA camp 1 (-) et div mont 10 (+) à la Lécherette. Organisation: div mont 10. Informations complémentaires: tél: 024/486 92 62.

Camarades officiers, toutes ces activités sportives sont organisées et mises sur pied pour vous. Profitez-en et participez!

Patrouille des glaciers. Calendrier 1999

Le calendrier 1999 est sorti de presse pour les fêtes de fin d'année. Vous pouvez le commander à l'adresse suivante: PDG, Patrouille des glaciers, CP/PF 243, 3084 Wabern.